ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Parcs d'attractions : Seine-et-Marne

Question écrite n° 2522

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de la recherche et de la technologie sur le contenu scientifique des attractions prevues dans le centre Eurodisneyland de Marne-la-Vallee (Seine-et-Marne). En effet, le centre de loisirs s'inspirant de ceux crees par la societe Disney, en Californie (USA) et au Japon, ne doit pas etre seulement une gigantesque fete foraine americaine. Comme pour le parc de Disneyland et d'Epcot Center en Floride, un large espace doit etre reserve a la connaissance et a la recherche scientifique, et ce en etroite liaison avec les societes leaders en ce domaine. Cette ouverture a la recherche, notamment en direction des jeunes, aurait un important interet educatif ; Eurodisneyland ne serait pas ainsi seulement un simple parc de loisirs. Il lui demande donc, en collaboration avec ses collegues concernes par ce projet et avec les collectivites, organismes et elus impliques dans ce projet, s'il compte donner des instructions et des recommandations en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La France dispose d'une solide tradition en equipements de diffusion et de sensibilisation a la culture scientifique et technique. Le Museum national d'histoire naturelle cree en 1793, le Conservatoire national des arts et metiers en 1749, le Palais de la decouverte en 1936 en sont l'illustration. La construction de la Cite des sciences et de l'industrie de La Villette vient completer cet ensemble. Un nouveau type d'utilisations a vocation plus ludique a vu recemment le jour, inspire des rands parcs americains (Epcot et Disneyworld en Floride, Disneyland a Los Angeles). C'est ainsi qu'au cours des deux dernieres annees un certain nombre d'equipements a destination a la fois pedagogique et recreative ont ete construits : Mirapolis a Cergy-Pontoise, le Futuroscope a Poitiers, le Nouveau Monde des Schtroumpfs en Lorraine, le Village d'Asterix dans l'Oise. En ce qui concerne le parc d'Eurodisneyland implante a Marne-la-Vallee, la convention du 24 mars 1987 fixe les conditions de sa realisation et precise la place reservee a la connaissance et a la recherche scientifique. Le niveau technologique de ce parc sera le meme que celui d'Epcot et des animations scientifiques sont des a present prevues : une salle de cinema au standard Omnimax, une attraction, appelee le « Pays de la decouverte », inspiree de Jules Verne, un spectacle sur la musique francaise. Deux propositions ont ete dernierement presentees, l'une concue a partir du satellite d'observation de la terre Spot, l'autre organisee autour du simulateur de vol utilise par le Centre national d'etudes spatiales et l'Aerospatiale. Ainsi, bien qu'Eurodisneyland soit responsable de la realisation du complexe dans le cadre fixe par la reglementation et les conventions avec les pouvoirs publics, des garanties ont ete prises qui devraient eviter au parc de Marne-la-Vallee de n'etre qu'un lieu de loisir. Le souci de l'honorable parlementaire est donc largement partage par les pouvoirs publics, les elus et les collectivites. Ceux-ci sont particulierement attentifs a ce que le parc soit adapte a la culture et a la specificite europeenne, y compris dans le domaine scientifique et technique.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE2522

Numéro de la question : 2522
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : recherche et technologie
Ministère attributaire : recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2574